

Élections à la commission consultative paritaire des agents non titulaires – 14 mars 2019

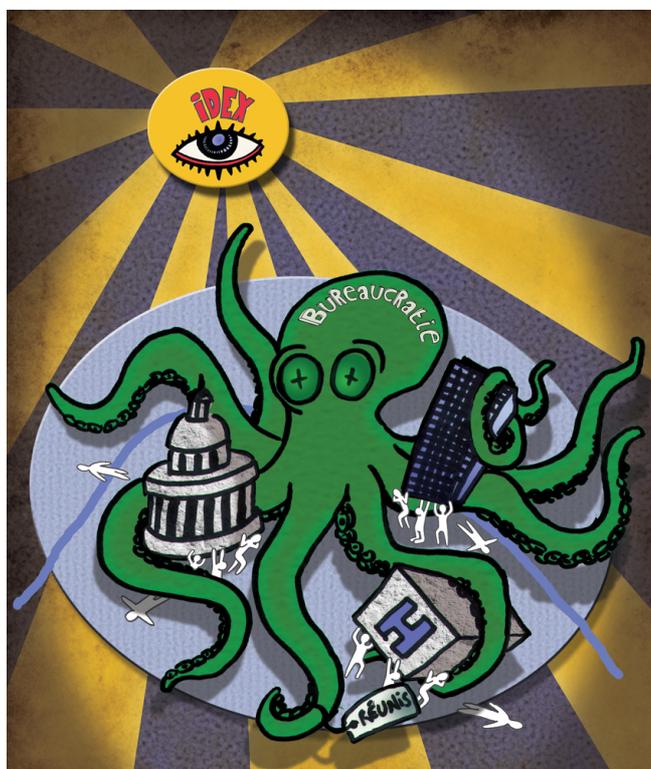
La commission consultative paritaire (CCP) est consultée sur toutes les questions d'ordre individuelles relatives à la situation professionnelle des agents non titulaires.

Les luttes ne se gagnent pas à la commission consultative paritaire, mais en y participant, nous pourrions obtenir des informations, diffuser en retour des analyses pour vous alerter et construire avec vous le rapport de force, seul à même d'imposer une contrainte sur le pouvoir bureaucratique.

Une université sous pression...

Depuis Bologne puis la LRU, notre université se transforme suivant le modèle d'une entreprise privée. La pression devient un moyen de gouvernance. S'exerçant de manière pyramidale, elle conduit les services à travailler de manière isolée les uns des autres. Elle réduit l'enthousiasme et la bonne volonté, principaux ingrédients d'une université qui fonctionne. La situation a empiré avec la fusion P4-P6 en concentrant les pouvoirs au niveau universitaire au détriment des UFR : la pieuvre bureaucratique a envahi l'université.

Nous militons pour une université sans apparatchik ni clientélisme, à tous les étages du système



De la pénurie ...

Les conditions de travail de la majorité des personnels empirent, faute de postes et de moyens financiers. Du côté des BIATSS, le temps de travail est en train d'être revu à la hausse, alors que le président en campagne s'était engagé à adopter systématiquement le régime (de P4 ou P6) le plus favorable aux personnels. Du côté des enseignant(e)s et enseignant(e)s-chercheur(e)s, les groupes de TD sont de plus en plus chargés (jusqu'à 50 étudiant(e)s).

Les moyens récurrents alloués aux laboratoires et le nombre des allocations ministérielles de thèse sont en baisse permanente. Pour tous, la précarité augmente alors que le plafond d'emploi (nombre maximum d'emplois statutaires autorisé par le ministère) est loin d'être atteint.

Nous militons pour une université avec des personnels titulaires, recrutés en nombre suffisant, et des moyens à la hauteur de ses missions

... à la précarité

A Sorbonne Université, près d'un-tiers des postes dans l'administration, l'enseignement et la recherche est occupé par un agent contractuel (hors doctorant(e)s), soit 546 postes sur 1887 à la faculté des Lettres, et 1555 postes sur 4992 à l'ex-UPMC.

Par ailleurs, en sciences et en médecine, 55 000 heures d'enseignement sont dispensées par des vacataires, et 23 965 sont données en heures complémentaires. Ce sont donc près de 80 000 heures, qui représentent 30% du total des heures d'enseignement dispensées, sur lesquels pourraient être créés 415 postes de titulaires.

Les vacataires ou salariés en CDD sont censés répondre à des augmentations imprévues d'activité. Ils constituent en réalité une majorité du personnel de SU. La précarité est devenue le mode normal de la gestion de l'établissement.

Nous militons pour une université sans précarité, protectrice, proposant des cadres de travail stables et sereins

Première conséquence, une forte précarité financière pour certains de ces personnels. Elle peut être accentuée par les incertitudes quant aux décisions de renouvellement de contrat, parfois notifiées à la dernière minute. À cela s'ajoutent les pressions spécifiques que subissent les personnels non titulaires dans l'exercice de leur travail :

heures supplémentaires imposées voire non payées ; réalisation de tâches ne figurant pas dans la fiche de poste ; pas d'adresse courriel institutionnelle, d'où une faible association à la vie collective du service et des difficultés d'accès à l'information syndicale. Autant de situations qui peuvent être d'autant plus difficiles à dénoncer que les personnels non titulaires sont fortement dépendants de leur hiérarchie pour le renouvellement de leur contrat.

Une université fermée...

Notre université se referme sur elle-même : le statut d'auditeur libre a disparu, les salles de TD sont fermées empêchant les étudiant(e)s d'y travailler, les entrées et sorties des campus sont entravées par des contrôles de sécurité inefficaces et potentiellement dangereux, certaines issues de secours étant même bloquées par des cadenas ! Sur certains sites, comme Clignancourt ou Serpente, les distributions de tracts syndicaux, et assemblées générales du personnel ont été interdites quatre mois pendant le mouvement contre la loi ORE.

Pour une université émancipatrice et ouverte !

La mise en compétition des personnes a pour effet d'étendre les logiques de précarité à toutes et tous, et de soumettre l'enseignement et la recherche au conformisme des entreprises, au détriment de leur mission critique et émancipatrice. Notre université doit rester ouverte à tous les savoirs et à toutes les personnes souhaitant se former. L'augmentation des effectifs étudiants doit s'accompagner du recrutement de personnel titulaire (enseignant et administratif) en nombre suffisant pour assurer la qualité des formations et de la recherche.

L'indépendance de l'université repose aussi sur son autogestion par l'ensemble de la communauté universitaire. Hélas, l'émancipation est bien loin du projet de Sorbonne Université. En témoigne l'attitude répressive de la présidence à l'égard des étudiant(e)s comme des personnels, menacés de sanctions disciplinaires lors de la mobilisation du printemps 2018 contre Parcoursup.

Nous militons pour que l'université soit un lieu de savoir critique et de réflexion collective, ouverte à toutes et tous

Le 14 mars 2019, votez pour SUD – Solidaires FP

Site Web : sud-su.fr

 @SUDeducationSU